



# ACTUALITES DU MOMENT

Bulletin Numérique – décembre 2024 numéro 11

## NEWS

À la veille des Fêtes de fin d'année 2024 que nous vous souhaitons festifs. Nous vous proposons la dernière newsletter 2024, laquelle ne cesse de vouloir être enrichie de vos suggestions, de vos propositions de sujets à traiter, de vos avis et vos idées de développement du site internet qui est désormais le vôtre. Exprimez-vous dans un email à partir des adresses dédiées pour nous permettre d'aller plus loin pour et avec vous 😊

### Ouverture de la plateforme Parcoursup : découvrez les nouveautés de 2025



Dès le 18 décembre, vous pourrez consulter sur Parcoursup toutes les formations disponibles en 2025. Pour cette session, plusieurs nouveautés vous aideront à mieux utiliser l'outil.

Elles sont le résultat de concertations avec des lycéens, des parents d'élèves et des acteurs de l'enseignement supérieur. Service-Public.fr fait le point sur ces nouvelles fonctionnalités et vous rappelle les dates clés. Suivez le lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17923?xtor=EPR-141>

### Cadre de mise en œuvre de la mobilité internationale des alternants ?

Une alternance, qu'elle soit effectuée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation, peut se dérouler en partie à l'étranger. Un décret publié au Journal officiel le 5 décembre 2024 précise certaines modalités du dispositif, notamment les conditions de mise en œuvre de 2 dérogations liées à la convention signée par chaque apprenti et chaque salarié en contrat de professionnalisation partant à l'étranger.

[Lire l'article](#)



### Assurance maladie : à 16 ans ou à 18 ans, quelles démarches ?



Vous venez d'avoir 16 ans ? Vous devenez majeur dans quelques mois ? Selon les situations, les modalités du remboursement des frais de santé diffèrent.

Service-Public.fr fait le point via le lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17693?xtor=EPR-141>

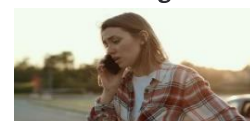
### Handicap, perte d'autonomie : quels dispositifs sont proposés pour accompagner les aidants ?

Vous êtes peut-être aidant même si vous ne vous considérez pas comme tel. En France, 1 personne sur 5 accompagne un proche en situation de maladie, de handicap ou en perte d'autonomie. Selon la Haute Autorité de santé (HAS), il n'est pas rare qu'on devienne aidant sans le savoir et sans avoir conscience des répercussions sur sa vie. Une campagne nationale, menée jusqu'au 20 octobre 2024, sensibilise au quotidien des aidants et fait le point sur l'ensemble des dispositifs existant pour les accompagner. Lire : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17702?xtor=EPR-141>



### Le 0 800 112 112 : un numéro qui vous rappelle en cas d'urgence

Depuis le 1er octobre 2024, si vous sollicitez un service d'urgence par téléphone, vous serez rappelé par le 0 800 112 112.



Service-Public.fr vous informe et vous rappelle les numéros d'urgence à connaître via le lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17758?xtor=EPR-141>

### Guichet chèque énergie 2024 : vous avez jusqu'au 31 décembre 2024 pour demander le chèque



Chaque année, le chèque énergie permet à plusieurs millions de ménages modestes de bénéficier d'une aide pour payer leurs factures d'électricité et de gaz. Vous n'avez pas reçu le vôtre et vous pensez être

éligible à cette aide ?

Service-Public.fr vous explique comment faire votre demande via le Guichet chèque énergie : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17885>

**Nota Bene \_ Chèque énergie :** en 2025, peut-être la fin de l'attribution automatique des chèques énergie.

### Victime d'une atteinte aux biens : vous pouvez désormais porter plainte intégralement en ligne

Vous vous êtes fait voler votre portable ou votre carte bancaire ? Vous avez été victime d'un cambriolage ? Un de vos biens a été dégradé (graffitis sur la façade de votre habitation, rayure sur votre voiture...) ? Vous avez désormais la possibilité de porter plainte à distance, sans avoir à vous déplacer au commissariat ou à la gendarmerie, à condition que vous ne connaissiez pas l'auteur de l'infraction.



Utilisez le lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17768?xtor=EPR-141>

### Comment vous protéger contre les tentatives de vol de vos données personnelles ou bancaires ?



Vous avez peut-être déjà reçu un faux SMS, courriel ou appel téléphonique de votre banque, d'un opérateur de téléphonie ou encore d'une administration. Les techniques d'attaque évoluent constamment. Service-Public.fr vous donne quelques éléments pour vous aider à déterminer si un message est légitime ou non, et vous protéger contre d'éventuels actes d'hameçonnage à partir du lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17694?xtor=EPR-141>

### **Courriers et colis : le prix augmentera en moyenne de 6,8 % en 2025**

À partir du 1er janvier 2025, les prix des courriers et des colis augmenteront de 6,8 % en moyenne. Ces ajustements tarifaires ont été annoncés par La Poste dans un communiqué du 24 juillet 2024. Ils sont destinés à couvrir les pertes liées à la baisse du volume du courrier et à l'inflation. Service-Public.fr vous informe sur les nouveaux tarifs.

Retrouvez les informations en suivant le lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17915?xtor=EPR-141>



### **Quelles sont les conditions pour bénéficier du dispositif MaPrimeRénov' en 2025 ?**



MaPrimeRénov' est une aide de l'État qui vous permet de financer les travaux de rénovation énergétique de votre logement lorsque vous êtes propriétaire, que vous habitez ce bien ou que vous le proposez à la location. Des modalités du

dispositif qui devaient s'appliquer jusqu'au 31 décembre 2024 sont prolongées d'un an. Par ailleurs, le niveau de l'aide susceptible d'être reçue évolue à compter du 1er janvier 2025. Retrouvez les informations utiles en suivant le lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17909?xtor=EPR-141>

### **Tout comprendre de la réforme des redevances eau potable applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2025**

Les redevances des Agences de l'Eau qui seront portées à comptées de 2025 sur toutes nos factures d'eau potable sont essentielles pour financer les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques. Elles sont perçues auprès des usagers de l'eau, contribuant ainsi à la lutte contre la pollution, à la protection de la santé et de la biodiversité, et garantissant la quantité et la qualité de l'eau.



En incitant à des pratiques vertueuses et en renforçant la connaissance des pressions exercées sur les milieux aquatiques, ces redevances jouent un rôle clé dans la préservation de l'environnement.

Instaurées par la loi de 1964, elles ont continué à évoluer au fil des années. À partir de 2025, une nouvelle réforme des redevances s'appliquera. Pour accompagner cette réforme et dans une préoccupation de transparence, une foire aux questions est proposée. Elle s'enrichira au fur et à mesure de la rédaction des textes législatifs et autre sollicitation directe de la part des redevables.

Cette foire aux questions est structurée par grandes thématiques à partir du lien :

<https://www.lesagencesdeleau.fr/actualites/tout-comprendre-de-la-reforme-des-redevances>

### **Info-tri : comment s'y retrouver ?**



Vous êtes perdu dans le tri de vos ordures ménagères : bac de tri, déchèterie, point de collecte, magasin... ? L'Info-tri est une signalétique qui explique comment trier ses produits usagés

et ses déchets du quotidien. Retrouvez les détails :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17701?xtor=EPR-141>

### **Quand les travaux nécessitent l'accès chez les voisins**



Vous planifiez des travaux de rénovation et devez accéder temporairement à la propriété de votre voisin pour les réaliser ?

La servitude (Signification : Charge imposée à un bien immobilier au profit d'un autre bien immobilier : droit de passage, mitoyenneté, servitudes de vues, d'égout des toits,...) de tour d'échelle vous permet ce passage, mais elle est encadrée par des règles bien précises pour éviter tout conflit.

Retrouvez tous les détails à partir du lien :

<https://www.immonot.com/infos-pratiques/r25-a-3137/Quand-les-travaux-necessitent-l-acces-chez-les-voisins.html>

### **Opérations bancaires en ligne : sécurisez vos comptes**

Vous avez déjà reçu un email suspect de votre banque ? Faux sites internet de banques, mails frauduleux, comptes bancaires piratés... Les fraudes aux opérations bancaires sont très répandues. Déjouez les pièges des cybercriminels et sécurisez vos opérations bancaires à distance !



Suivre : [https://www.economie.gouv.fr/particuliers/operations-bancaires-distance-protection-securite-risque-fraude-piratage-donnees?eml-publisher=hubscore&eml-name=Emailing-es-29-\[BI\\_388\\_20241022\]-20241022&eml-mediaplan=\[https://www.economie.gouv.fr/particuliers/operations-bancaires-distance-protection-securite-risque-fraude-piratage-donnees\]#](https://www.economie.gouv.fr/particuliers/operations-bancaires-distance-protection-securite-risque-fraude-piratage-donnees?eml-publisher=hubscore&eml-name=Emailing-es-29-[BI_388_20241022]-20241022&eml-mediaplan=[https://www.economie.gouv.fr/particuliers/operations-bancaires-distance-protection-securite-risque-fraude-piratage-donnees]#)

Des informations complémentaires utiles en suivant le lien :

<https://www.cnil.fr/fr/fuite-de-donnees-sur-internet-et-vol-de-votre-iban-comment-vous-proteger-si-vous-etes-concerne>

### **Un partenaire de Pacs peut-il abandonner le domicile « conjugal » ?**



Isabelle vient d'avoir une violente dispute avec son amie Nelly avec laquelle elle est pacsée depuis 2008. Nelly lui annonce qu'elle quitte leur domicile pour s'établir à une autre adresse. Isabelle ne s'oppose pas à

son départ. L'achat de la maison dans laquelle elles vivent est financé par un crédit solidaire pour lequel il reste de nombreuses échéances à régler. Une réponse à ces questions primordiales en cas de séparation de partenaires pacsés, et peu importe le sexe des membres du couple concerné, suivre le lien

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17672?xtor=EPR-141>



Retrouvez sur l'application PanneauPocket <https://www.panneaupocket.com/> toute l'actualité et notamment celles des festivités organisées sur notre territoire Bassée-Montois et les

communes voisines.

Sur notre site internet, outre diverses autres actualités et informations, retrouvez les animations proposées par l'Amicale Villageoise de Baby et notre petit Groupe de Loisirs Créatif qui poursuit ses activités scrapbooking un samedi par mois sur notre Village de BABY.

L'Edito du Maire de notre Village et les nouveaux calendriers des activités et événements sur notre Village seront très prochainement publiés.

